

- Fiche technique -

QUELLE CONDUITE POUR LES AGNELLES LAITIÈRES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?



• Apaba •
Les Bio de l'Aveyron



L'élevage des agnelles est un poste relativement important en élevage ovins lait biologique. Du choix des pratiques (alimentation, croissance, lutte...) dépend les performances du futur troupeau laitier. Ces dernières doivent

être le fruit d'un compromis entre, d'une part, les exigences réglementaires du cahier des charges de l'A.B (« Les agneaux sont nourris au lait maternel, de préférence à d'autres laits naturels, pendant une période

minimale de 45 jours ») et, d'autre part, des impératifs technico-économiques : période de traite, ressources alimentaires disponibles, place dans les bâtiments...

Conduite alimentaire de la naissance au sevrage (45 jrs)

- Tétée au minimum 2 fois/jr
- Paille & foin fibreux appétant distribués en petite quantité et renouvelés régulièrement
- Aliment à volonté (1 UF, $\geq 16\%$ MAT, $\geq 12\%$ cellulose) renouvelé régulièrement (mangeoire propre)
- Eau tempérée propre (Privilégier les abreuvoirs à niveau constant)
- Argile & charbon actif à disposition

FOCUS : BLESSURES DES TÊTINES & SEVRAGE PROGRESSIF

Avant sevrage, la séparation journalière des agneaux et des mères constitue des moments de stress importants qui peuvent avoir des répercussions : perte d'appétit, morsures des tétines lors des retrouvailles, ingestion de matières non-comestibles... Pour limiter au maximum ces problèmes, une démarche

progressive est nécessaire. Dès la naissance, l'éleveur doit aider les agneaux à distinguer une zone d'alimentation confortable du reste de la bergerie. Des barrières pleines et une barrière sélective permettent de délimiter ces zones. Au début, les agneaux peuvent naviguer librement entre les différentes zones, puis

progressivement, le parc est fermé quelques heures à une journée. Pour attirer les agneaux dans leur zone d'alimentation, il est nécessaire de renouveler les aliments à disposition. Les agneaux doivent être repus avant les retrouvailles.



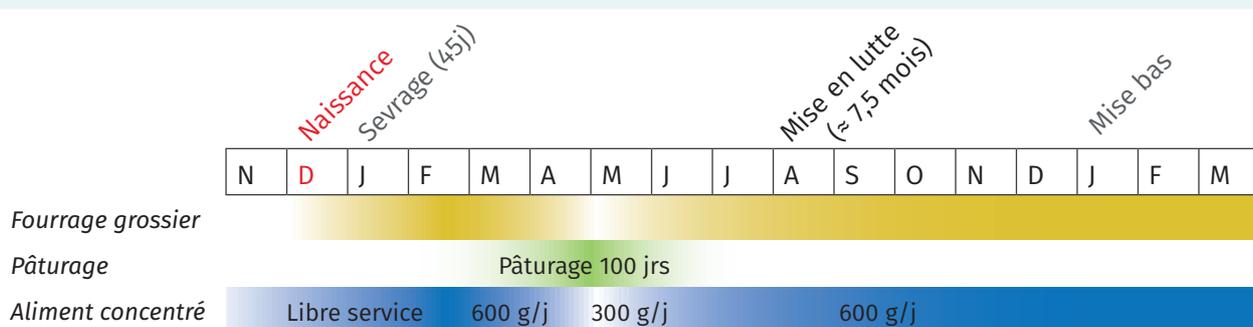
Conduite alimentaire du sevrage à la lutte

- Foin fibreux riche en protéines, renouvelé régulièrement
- Aliment croissance (1 UF, ≥18% MAT, ≥10% cellulose) renouvelé régulièrement
- CMV croissance (Ca, Na, P, Se...)
- Eau tempérée propre (Privilégier les abreuvoirs à niveau constant)

AGNELAGE PRÉCOCE EN ZONE ROQUEFORT (NOVEMBRE/DÉCEMBRE)

- Rationnement dégressif du concentré jusqu'à fin juin (Maxi-600 g/jr, Mini-300 g/jr)
- Mise à l'herbe progressive à partir de fin mars/début avril (de 1h à 6h/jr). Une durée de pâturage minimale de 100 jrs consécutifs est nécessaire pour permettre une croissance compensatrice équivalente à une conduite en bergerie.
- Augmentation progressive du concentré de fin juin jusqu'à la mise en lutte en bergerie (juillet-août). Les agnelles doivent atteindre un poids minimal de 45 kg à la mise en lutte.
- Valorisation possible des repousses automnales de mi-septembre à début novembre.

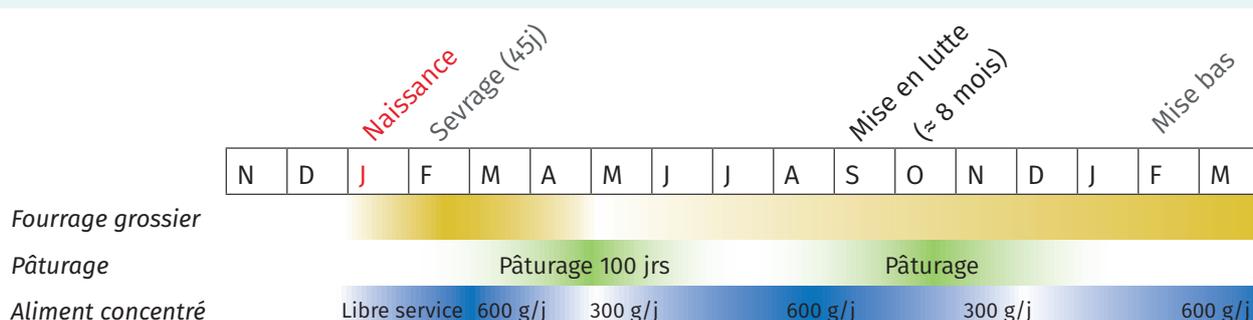
Coût alimentaire (0- 8 mois) ≈ 60-70 €/agnelle



AGNELAGE INTERMÉDIAIRE EN ZONE ROQUEFORT (JANVIER/FÉVRIER)

- Rationnement dégressif du concentré jusqu'à fin juin (Maxi-600 g/jr, Mini-300 g/jr)
- Mise à l'herbe progressive à partir de fin mars/début avril (de 1h à 6h/jr). Une durée de pâturage minimale de 100 jrs consécutifs est nécessaire pour permettre une croissance compensatrice équivalente à une conduite en bergerie.
- Augmentation progressive du concentré de fin juin jusqu'à la mise en lutte (septembre). Les agnelles doivent atteindre un poids minimal de 45 kg à la mise en lutte.
- Flushing sur les repousses automnales jusqu'à mi novembre.

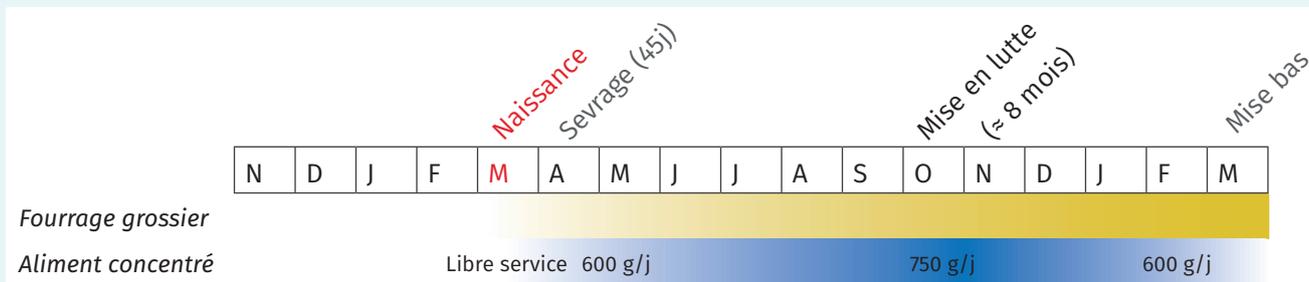
Coût alimentaire (0- 8 mois) ≈ 60-70 €/agnelle



AGNELAGE TARDIF EN ZONE ROQUEFORT (MARS/AVRIL)

- Rationnement du concentré jusqu'au flushing (600 g/jr)
- Conduite essentiellement en bergerie avec des fourrages fibreux de qualité. Les agnelles doivent atteindre un poids minimal de 45 kg à la mise en lutte (octobre).
- Flushing en bergerie ou sur les repousses d'automne (Majoration des concentrés +200 g/jr).

Cout alimentaire (0- 8 mois) ≈ 80-90 €/agnelle



FOCUS : PÂTURAGE ET PARASITISME

De par leurs origines, les moutons sont très sensibles au parasitisme (les mouflons, ancêtres du mouton actuel, consomment essentiellement des arbustes et des pelouses d'altitude peu propices au développement des parasites). Pour limiter au maximum la consommation d'œufs ou de larves de parasites par les jeunes, il est préférable de jour la carte de l'évitement. Pour cela, plusieurs possibilités existent :

- Avoir des brebis peu infestées avant les agnelages
- Pâture les nouvelles prairies ou les repousses des parcelles fauchées
- Hauteur de sortie minimale de 6 cm (80% des parasites sont présents dans les 5 premiers centimètres d'herbe)
- Consommation de plantes à tanins (Chicorée, plantain, lotier...)
- Retour sur pâture long : minimum 45 jrs



Cette fiche technique a été réalisée en Décembre 2017 par Maxime VIAL, animateur élevage en Agriculture Biologique à l'Apaba, avec le soutien de :



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES